



COMPTE RENDU Assemblée Générale du 10/12/2011 à Mèze (34).

Clubs présents : Trebes TT (11), Congenies PPC (30), Mialet TT (30), Nimes ASPC (30), Nimes ASPTT (30), OPP Vauvert (30), Villeneuve les Avignon As (30), Agde TT (34), Amtt Mèze (34), Béziers TT (34), Castelnaud le Lez MJC (34), Clermont l'Hérault (34), Gigean (34), Asm, Laverune Frtt (34), Lunel Tennis de Table (34), Marseillan TT (34), Perols ppc (34), Prades Saint Gely(34), St Félix De Lodez Fr Tt (34), Eveil Mendois TT (48), Marvejols tt (48), Canohes Toulouges tt (66), Millas tt (66),(23 clubs représentés sur 90, soit 102 voix sur 316)

Clubs excusés : Salindres AS

Ouverture Assemblée Générale par le Président de la Ligue Languedoc Roussillon à 10h30

Approbation par vote du Procès verbal de l'assemblée Générale du 25/06/2011 à Perpignan

Pas d'observations formulées, donc passage au vote :

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour 23 (102 voix)

Donc adopté à l'unanimité

Allocution du Président

Rappel des différents points concernant le projet de développement de la ligue ; projet agréé par les différentes instances et partenaires (FFTT, DRJSCS...)

DEJEPS, information sur la promotion passée et celles en cours (sur 2 ans)

Confirmation de la FFTT sur la notion qu'aucun autre centre, formant à diplômes d'état ne sera ouvert tant que les deux centres actuels (Paris et Montpellier) ne seront pas au maximum de la quantité d'accueil de candidats. Un outil comme le contrat d'apprentissage est mis en avant comme levier sur la participation financière dans la formation ; d'autre part une information devra être passée vers les structures employeuses pour qu'elles puissent choisir de verser leurs taxes d'apprentissage dans l'activité du sport

Un module Tennis de Table a été, par convention avec l'université STAPS, ouvert cette année ; les étudiants, pour leur formation, font leurs stages dans les clubs demandeurs ; un très bon retour est observé des deux parties

Une bonne représentation de la discipline est observée au niveau des collectivités en particulier sur la cohésion sociale (CNDS). Le tennis de Table est la cinquième discipline sur les subventions de l'état.



Emploi et développement :

Une réflexion sur la mutualisation des moyens humains suit son cours (Ligue, départements, clubs). Cette mutualisation permettra sur l'ensemble du territoire de la Ligue d'avoir les ressources pour gérer son développement .

Un groupement d'employeur devra être mis en place pour assurer le développement et l'aide sur les structures ne pouvant pas , financièrement, assurer un emploi plein temps.

Assemblée Générale de la FFTT le 17/12/2011

Points qui seront portés au vote en particulier le mode électif par liste, envisager d'adopter ce mode sur la ligue, les départements ne seront pas touchés par ce mode.

Annnonce de la candidature de M Jean Paul Chedanne au Comité Directeur de la FFTT
M Chedanne précise les raisons de sa candidature en particulier sur le maillage du Tennis de Table en France s'appuyant sur des structures rurales et par la même apporter un discours en ce sens au niveau Fédéral

Comptes de résultats saison 2010-2011

Après avoir précisé quelques points sur les documents remis lors du pointage en début d'AG, il est procédé au vote du budget de la saison 2010-2011 arrêt des comptes au 30/06/2011

Abstentions : 6 (38 voix)

Contre : 0

Pour 17 (64 voix)

Donc adopté à 64 voix pour et 38 voix abstentions

Quitus voté pour le trésorier

Jean Christophe Aubin représentant de la DRCSJS

Monsieur Aubin, dans sa prise de parole rappel la position de la DRCSJS et donc de l'état dans la politique du CNDS 2012.

Il nous annonce le lancement de la campagne 2012 le 13/12/2011, les dossiers pour les ligues devront être remis après les vacances de février 2012.

Un point très important est précisé ; toutes les demandes de subventionnement s'appuieront sur un projet de développement de la structure et en cas d'absence de ce dernier ce sera une cause de rejet administratif du dossier.

Si l'enveloppe globe reste sensiblement la même (une petite baisse observée) , des nouvelles fédérations nouvellement créées pourraient venir impacter la répartition du CNDS

Elections complémentaires au Comité Directeur :

Une seule candidature M Alain Bruy , Président du Comité départemental des PO(66)

Un vote à l'unanimité élit M Alain Bruy au sein du Comité Directeur de la Ligue jusqu'à la



Languedoc - Roussillon Tennis de Table
fin de l'olympiade



Questions diverses :

Plusieurs points venant de l'assemblée :

Le championnat R1 R2

La future composition des équipes à 4 joueurs à partir de la saison 2013-2014, faut il le faire sur une saison ou faire une mise en place sur une phase ?

Que faire pour les clubs ayant obligation d'être présent lors des AG (ceux évoluant en Régional) ? sanction pécuniaire ? sanction sportive ?

Remise des récompenses au récipiendaires par l'Adjoint aux sports de la municipalité de Mèze, qui après plusieurs obligations a pu trouver un créneau pour venir nous saluer et apporter son soutien

Clôture de l'assemblée à 12h45



LIGUE LANGUEDOC-ROUSSILLON DE TENNIS DE TABLE
Parc Club du Millénaire, Bâtiment 31 – 1025 Avenue Henri Becquerel 34000
MONTPELLIER

Tél. : 04.67.82.16.81 ♦ Fax : 04.67.82.16.92 ♦ lrrt@wanadoo.fr

